

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016**

**2016 DAE 333-1** Campus des Cordeliers (6e) - Subventions à l'Université Pierre et Marie Curie et convention (85.000 euros).

**Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de 85.000 euros à l'Université Pierre et Marie Curie pour la mise en place de protection dans les laboratoires impactés par les travaux du réfectoire et de l'autoriser à signer la convention corrélatrice ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 85.000 euros est attribuée à l'Université Pierre et Marie Curie.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Université Pierre et Marie Curie la convention relative à l'article 1, dont le projet est joint en annexe.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, fonction 23, nature 204 du budget d'investissement municipal 2016 et suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**